

Bulletin municipal

N° 54 - Juin 2024

SOMMAIRE

p.2 :

- Information à la population
- Tirage des rois - Histoire des rues du village

p.3 :

- Récompenses du concours maisons illuminées
- Le repas des anciens

p.4 :

- Visites organisées par l'A.A.C. (Club détente et Loisirs)

p.5 :

- Activités de l'A.F.R.
- J'ai un chien, je m'en occupe...
- L'Infernale 2024
- La course cycliste

p.6 :

- Commémorations avril et mai
- Bulletin d'inscription concours maisons fleuries 2024

p.7 :

- La brocante
- Programme de la fête nationale

p.8 :

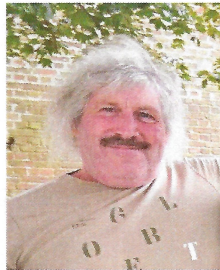
- Nos joies et nos peines
- Permanences des maire et adjoints
- Agenda - fêtes, manifestations
- Hommage à Joël PETITNIOT

ANNEXE : Le budget communal 2024

ÉDITO

Chères Flaviennes chers Flaviens,

Les premiers mois de cette année 2024 ont été malheureusement endeuillés par le décès d'une figure de notre commune en la personne de Joël PETITNIOT.



Elu au Conseil Municipal de notre village depuis 1995, il fut président du club de football pendant de nombreuses années et s'investissait totalement pour l'avenir de nos jeunes. Par la suite président de «l'Infernale» où là également il y mettait toute son énergie.

C'est une figure importante qui nous a quittés et le Conseil Municipal et moi-même pensons fortement à sa famille et à ses proches en leur présentant à nouveau nos sincères condoléances.

Suite Page 2



Changement d'adresse mail de la commune !! A compter du 01 juin 2024 l'adresse mail de la commune de Flavy-le-Martel deviendra : mairie@flavy-le-martel.fr

ÉDITO (SUITE)

Les économies d'énergie sont toujours d'actualité.

Nous travaillons en ce sens, ainsi la rue André Brulé est maintenant en partie équipée d'éclairage LED ainsi que la mairie et les écoles

Travaux à venir :

- . Sécurisation des abords de l'école du centre et de la Mairie.
- . Aménagement de la chicane RD937 pour la caserne des pompiers.
- . Remplacement de la porte principale de la Mairie.
- . Remplacement du revêtement de sol du city stade qui a déjà 10 ans
- . Achat d'un désherbeur mécanique pour l'entretien communal notamment du cimetière.

Cordialement,

Patrick JULIEN

INFORMATION A LA POPULATION

Afin d'accélérer le déploiement des énergies renouvelables (ENR) et de renforcer l'acceptabilité des projets dans les territoires, la loi N° 2023-175 du 10 mars 2023 (dite loi « APER ») vise à simplifier les projets d'implantation de producteurs d'énergie.

Elle prévoit ainsi que les communes définissent, après concertation des habitants, des « zones d'accélération » (ZAER) favorables à l'accueil des projets d'énergies renouvelables (photovoltaïques, solaire thermique, éolien, géothermie...) sur leur territoire.

Les administrés sont invités à donner leur avis avant le vendredi 14 juin 2024.

⚠ - Soit par Mail : mairie@flavy-le-martel.fr

- Soit sur un registre mis à disposition aux jours et heures d'ouverture du secrétariat de la Mairie.

La commune propose de retenir les zones suivantes pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur :

- l'ensemble des habitations de la commune de FLAVY-LE-MARTEL ;
- l'ensemble des bâtiments industriels, commerciaux et agricoles, les maisons de retraite « Charles LEFEVRE » et la « Jouvence CASTEL » ;
- les bâtiments communaux (Mairie – écoles - salle polyvalente – église – stade municipal – Centre de secours) ;
- le collège Jacques PREVERT ainsi que les bâtiments appartenant au Syndicat Intercommunal des Installations Sportives du Collège.

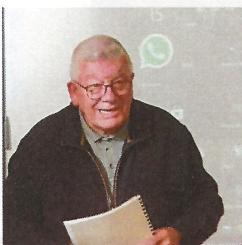
Le Conseil Municipal délibérera sur cette question lors de la réunion du 17 juin 2024 en se concentrant sur l'énergie photovoltaïque sur bâtiment.

ON A TIRÉ LES ROIS AU CLUB DÉTENTE ET LOISIRS



C'est le 23 janvier que les rois ont été tirés par le club «Détente et loisirs ». Bon, on ne va pas se mentir les reines potentielles étaient plus nombreuses que les rois. Ne doutons pas que la motivation première des participant(e)s était avant tout de se retrouver pour partager un moment d'échanges et de gourmandises.

HISTOIRE DES RUES DE FLAVY



Notre historien local, Jean-Pierre LECOCQ, nous a encore une fois ravis et passionnés par ses connaissances de notre commune en nous racontant l'histoire des rues de Flavy. Le 30 janvier, il a ainsi présenté aux nombreux participants venus ce jour-là quelques petits secrets méconnus de notre village. Documents et photos à l'appui il a retenu l'attention de son auditoire avec la petite pointe d'humour et la passion que nous lui connaissons. Vu l'intérêt porté par les participants, une autre intervention de Jean-Pierre sur l'histoire de notre village sera la bienvenue...

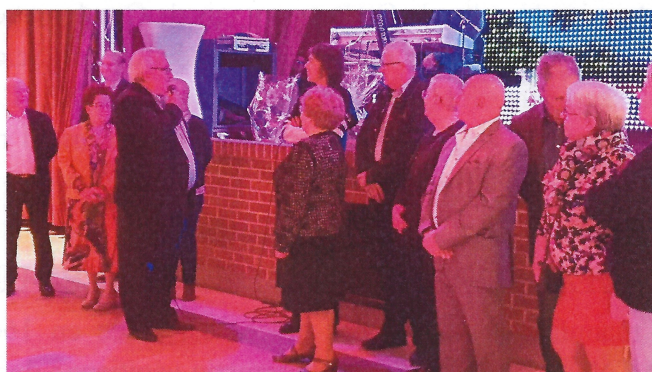
RÉCOMPENSES DES MAISONS ILLUMINÉES



Après quelques années d'absence (pour les raisons sanitaires que nous connaissons) nous avons renoué avec joie à la cérémonie de remise de récompenses pour les maisons illuminées le 23 février. C'était ce jour-là l'occasion de récompenser les participants à ce concours apprécié de tous. 24 participants ont été récompensés par un bon d'achat et nous les remercions encore une fois pour le temps et l'investissement qu'ils ont consacré à illuminer le village à l'occasion des fêtes de fin d'année.



REPAS DES ANCIENS



Retrouvailles annuelles pour nos anciens au Palais de la Danse pour les très attendus repas annuel et après-midi dansant organisés par le C.C.A.S. et la municipalité le 12 mars dernier. Près de 150 convives ont participé à cette journée honorée par la présence de Madame Frédérique MACAREZ, Maire de Saint-Quentin, accueillie par Monsieur Patrick JULIEN, Maire de Flavy, les membres du Conseil Municipal et du C.C.A.S.



Après un repas festif très apprécié et mitonné par Monsieur TENART Sébastien, traiteur à Charmes, c'est le musicien Pascal DESMET, venu de Normandie, qui a assuré une ambiance musicale et dansante de qualité. Ce dernier après avoir offert à chaque table un choix personnalisé de chansons a assuré une animation dansante très appréciée.



Grand moment d'émotion avec la mise à l'honneur de quelques-uns de nos plus anciens de la commune et de la Maison de Retraite : Madame DUFOUR Huguette, Monsieur LEFEBVRE Jean, Monsieur RIFAUT Marcel et notamment Madame BERGNY Jeanne, pétillante centenaire depuis novembre dernier !

VISITES ORGANISÉES PAR L'A.A.C. - CLUB DÉTENTE ET LOISIRS

VISITE DU MUSÉE CONDORCET A RIBEMONT



Le Club détente et Loisirs (A.A.C.) organisait le 27 février la visite du musée Condorcet à Ribemont.

Ce musée fait partie du « Réseau des maisons d'écrivains », et labellisé « Maison des Illustres ».

Etabli dans la maison natale de Condorcet, le musée retrace l'histoire de celui qui fut mathématicien, philosophe, homme politique. Il a notamment initié le premier système d'instruction publique. Les idées très novatrices de gratuité, d'obligation, de laïcité et d'universalité qu'il défend ne seront appliquées qu'un siècle plus tard. Il défend activement la cause des femmes et notamment le droit de vote.

Jean Antoine Nicolas de Caritat, marquis de Condorcet est né en 1743 à Ribemont. Il sera secrétaire de l'Académie des Sciences en 1777 puis secrétaire de l'Académie française en 1782. Il est élu député de l'Aisne et siège en 1791 avec les Girondins. Il meurt en 1794. En 1989 ses cendres sont transférées au Panthéon.



VISITE DE LA MANUFACTURE ROYALE DES GLACES DE SAINT GOBAIN



La manufacture royale des glaces est créée en 1665 à l'initiative de Jean-Baptiste Colbert pour contrer la suprématie vénitienne dans le domaine des verres à miroir.

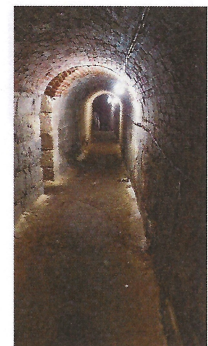
En 1692, elle s'implante sur le site de l'ancien château-fort qu'Enguerrand de Coucy avait fait construire sur l'éperon rocheux de Saint-Gobain et qui avait été démantelé. Le caractère isolé des lieux qui préservait les secrets de fabrication, ainsi que par la présence d'importantes forêts pourvoyeuses de bois de chauffage permettant la fusion à haute température du verre ont permis le choix du site.

On compte une centaine d'ouvriers vers 1700, plus les bûcherons. Vers 1810, la manufacture emploie 1000 personnes et dispose de 4 fours.

À partir de 1806, la production de l'usine se diversifie : pour abaisser la température de fusion (1700°) du sable pour le transformer en verre, on peut ajouter des « fondants », comme la soude, et une première soudière est aménagée près de Saint-Gobain puis vers Chauny où l'industrie chimique va se développer.



Pour des raisons économiques et stratégiques, l'activité initiale de la glacerie sera transférée vers d'autres sites du groupe. De 2018 à 2023, la manufacture des glaces sera occupée par l'entreprise Concept 1900 qui fabriquera et exportera à travers le monde des manèges de type Carrousel.



Aujourd'hui le site n'accueille plus d'activités purement industrielles, mais une association de bénévoles maintient le souvenir d'une activité jadis florissante. Cette association a permis au club Détente et Loisirs de visiter ces lieux chargés d'histoire, le 9 avril 2024.

LE CLUB DÉTENTE ET LOISIRS

Le Club Détente et Loisirs fait partie de l'Association d'Animation Communale de Flavy le Martel (A.A.C.)

Le club organise environ 1 visite ou conférence par mois et la possibilité de jouer à des jeux de société ou à la belote les 2ème et 4ème mardis de chaque mois.

Une cotisation annuelle de 3,00 € pour l'année est demandée pour l'adhésion à l'association.

Si vous êtes intéressé (e), vous pouvez vous adresser au Secréariat de la Mairie.



Services personnalisés

Remise à niveau
Initiation informatique
Rédaction CV et lettres...
sur rendez-vous
au Relais Familles

Aide à la parentalité.

Face aux problèmes
familiaux,
une écoute confidentielle
sur rendez-vous
au Relais Familles



Atelier Cuisine

Relais Santé
1 vendredi par mois au
Relais Familles

Gymnastique

le jeudi
de 19h30 à 20h30,
salle polyvalente de la
Mairie de Flavy

Association FAMILLES RURALES
Le Relais Familles/ Relais Santé
Place de l'Eglise
02 520 FLAVY-LE-MARTEL

Renseignez-vous au :
03.23.52.17.83 - frflavy@wanadoo.fr
Du lundi au vendredi :
de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Club du Mardi Créatif

Activités manuelles,
le mardi de 14h à 17h,
au Relais Familles

Remise en forme

Le lundi, 19h à 20h
Salle de judo
Flavy



Centre de Loisirs Sans Hébergement La Ruche

En juillet (4/14 ans)
En avril (6/12 ans)

Renforcement musculaire

Le jeudi, 19h à 20h30
Salle de judo
Flavy



Pour des raisons bien évidentes d'hygiène et de sécurité, tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal. Nous rappelons que le non-respect de cette interdiction est passible d'une contravention.

Nous savons pouvoir compter sur votre civisme et votre compréhension pour éviter à votre voisinage les désagréments éventuels de ce genre sur le domaine public, bien sûr, mais éventuellement aussi sur un domaine privé.

L'INFERNALE 2024



Cette 16ème édition de la traditionnelle Rando VTT l'Infernale du 7 avril restera marquée par l'absence de son principal animateur, Joël PETITNIOT, qui nous a quittés le 9 avril suivant. Difficile dans ces circonstances d'évoquer sereinement cette édition sans avoir une pensée émue pour lui, sa famille et tous ses proches.

Cette édition restera encore une fois marquée par une organisation de qualité, des parcours variés et appréciés des nombreux participants, des conditions météo satisfaisantes même si les chemins sont restés ce jour-là bien dégradés.



Félicitons les organisateurs, les «Biclounes» et tous les bénévoles qui ont eu à braver quelques impondérables en plus d'une météo encore une fois très capricieuse les jours qui ont précédé l'évènement pour assurer la mise en place des parcours et une logistique toujours très appréciée.



COURSE CYCLISTE



Un nouveau succès pour la deuxième réédition de la course cycliste organisée par la Cherizienne. Cette année a vu la participation de 180 coureurs ! Le parcours retenu (Rue du Petit Détroit/Détroit bleu) a éprouvé les courageux sportifs venus en nombre et ravis les nombreux spectateurs présents sur les parcours.

Vu une participation beaucoup plus importante que l'année dernière, cette course cycliste s'inscrit maintenant comme une épreuve réputée. C'est bien là ce que nous souhaitons.

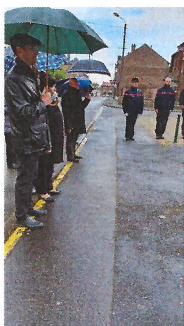
Tous nos remerciements aux organisateurs pour cette manifestation sportive très appréciée.



COMMÉMORATION DU SOUVENIR DES DÉPORTÉS

Le dernier dimanche d'avril est chaque année dédié à la célébration de la mémoire des victimes de la déportation dans les camps de concentration et d'extermination nazis lors la Seconde Guerre mondiale. Cette journée nationale honore la mémoire de tous les déportés. C'est l'occasion de rappeler à tous ce drame historique majeur et les leçons qui s'en dégagent pour que de tels faits ne se reproduisent plus.

C'est sous une pluie battante que cette cérémonie s'est déroulée le 28 avril en présence d'un détachement de Sapeurs-Pompiers de Flavy, des membres du Conseil Municipal et de représentants de l'U.N.C. (Union Nationale des Anciens Combattants).



COMMÉMORATION DE L'ANNIVERSAIRE DU 8 MAI 1945

«...En ce 8 mai 2024, rendons hommage à tous les morts de ce conflit qui aura duré 5 ans et fait 13 millions de victimes civiles et militaires. Ne les oublions pas, n'oublions pas non plus le Prix de la Liberté...»

A l'occasion de ce 79ème anniversaire une commémoration présidée par Monsieur Hervé ABRAHAM, premier adjoint au maire, s'est déroulée au monument aux morts en présence des Sapeurs-Pompiers de Flavy, des membres du Conseil Municipal et des représentants de l'U.N.C. (Union Nationale des Anciens Combattants).



Cette cérémonie s'est achevée dans l'émotion par la lecture du poème Le Dormeur du Val d'Arthur Rimbaud par notre très jeune porte drapeau qui assure par son engagement la poursuite de notre devoir de mémoire.

Ces commémorations ont été suivies d'un dépôt de gerbes fleuries et d'un vin d'honneur.

INSCRIPTIONS POUR LE CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2024

Le bulletin de participation ci-dessous est à remettre au secrétariat de la mairie avant le 12 juillet 2024



Bulletin d'inscription
au concours des maisons fleuries
(à découper ou à reproduire)

Nom — Prénom :

Adresse :

.....

LA BROCANTE



C'est sous un soleil (enfin) radieux que s'est déroulée la brocante annuelle organisée par le Sporting Club de Flavy. Cette nouvelle édition restera marquée par une météo exceptionnelle qui a donné l'envie à de très nombreux visiteurs, acheteurs et exposants à venir participer à cet évènement très attendu chaque année. Le nombre de visiteurs/acheteurs était tel que la rue principale du village -du carrefour Leclerc à la sortie du village vers Ham- et les rues adjacentes étaient occupées par de nombreux véhicules.



Les commentaires recueillis çà et là auprès des exposants et des visiteurs confirment complètement le succès de cette manifestation.



FÊTE NATIONALE 2024

SAMEDI 13 JUILLET

AU STADE MUNICIPAL

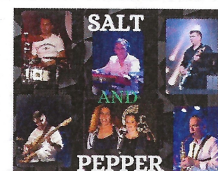
A partir de 19 h.00 : buvette et petite restauration (Food Truck)

o Animation musicale par le groupe SALT & PEPPER

22 h.00 : Remise des flambeaux au Stade

o Parcours : Stade-Rue Churchill-Rue de la Gare-Rue André Brulé-Chemin du Stade

23 h.00 : Feux d'artifice



DIMANCHE 14 JUILLET

A partir de 9h.00 : Distribution de brioches aux personnes âgées de plus de 70 ans

CÉRÉMONIE COMMÉRATIVE DU 14 JUILLET 1789

10 h.45 :

o Rassemblement Place de la Mairie

11 h.00 :

o Dépôt de gerbe au monument aux morts

o Vin d'honneur Salle polyvalente



A partir de 14h30 : Cour de d'Ecole

o Début des jeux pour les enfants et récompenses – structures gonflables – Barbe à papa



A partir de 14 h.00 et jusqu'à 14 h.30 : Parking Salle polyvalente

o Inscriptions pour le concours de pétanque (au moins une personne de Flavy par doublette) :
début du concours de pétanque à 14 h.30



A partir de 16 h.00 :

o Loterie des Dames et Demoiselles de la localité de plus de 16 ans présentes dans la Salle Polyvalente

NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUX !

NOS JOIES ET NOS PEINES

Naissances

-

Mariages

- 04 mai 2024 : M. DISSARD Frédéric et Mme METZGER Isabelle

Décès

- 07 janvier 2024 : Pierre PLUVINAGE	- 19 février 2024 : Rolande NOIZET
- 10 janvier 2024 : Warda AHMED BEN AHMED	- 24 février 2024 : Jean-François CENS
- 12 janvier 2024 : Jeanine LEBRUN	- 20 mars 2024 : Claude CHARLEMAGNE
- 26 janvier 2024 : Liliane PROFIT	- 23 mars 2024 : Monique MUEL
- 09 février 2024 : Lorette DESBONNEZ	- 24 mars 2024 : Daniel TREGUET
- 09 février 2024 : Michelle VIMEUX	- 09 avril 2024 : Joël PETITNIOT
- 13 février 2024 : Michelle PECQUEUX	- 09 mai 2024 : Josianne COLLET

PERMANENCES MAIRE ET ADJOINTS

LES SAMEDIS DE 9 H 30 A 11 H 00

01-02 juin : M. BAS Jean-Pierre
08-09 juin : M. JULIEN Patrick
15-16 juin : M. ABRAHAM Hervé
22-23 juin : Mme DUBOIS Christine
29-30 juin : M. LEFEVRE Régis

Pas de permanences en Juillet et Août

AGENDA – FÊTES, MANIFESTATIONS

09 juin 2024 : Elections Européennes - Salle du bas
18 juin 2024 : Cérémonie Appel du 18 juin - Salle des Mariages
13 juillet 2024 : Animation musicale- retraite aux flambeaux - feux d'artifice au stade
14 juillet 2024 : Commémoration du 14/7 - Jeux - Concours de pétanque - Loterie des Demoiselles
21 et 22 septembre 2024 : Fête communale

Toutes ces manifestations sont données à titre indicatif et pourront être modifiées.

Le 09 avril, Joël nous quittait à son domicile lors de la séance du Conseil Municipal.

Nous avons évoqué ses problèmes de santé en préambule de ce conseil.

Personne n'imaginait qu'une heure plus tard, un Tsunami s'emparerait de Flavy.

Joël est décédé, nous avons tous eu un moment d'effroi.

C'est la première fois que nous perdions un conseiller municipal en exercice.

Joël, c'était une force de la nature, un grand bonhomme avec un sourire percutant.

C'était un homme de Football, dirigeant du Club, cherchant des joueurs, des entraîneurs, encourageant ses équipes.

Joël, c'était le symbole de l'animation communale. Il est à l'origine de « l'Infernale » suite à l'abandon de la fête du sport par la C32S. Joël s'y attaque et c'est une très belle réussite.

Il y a aussi les 2 brocantes, qu'il prenait plaisir à organiser, celle de la rue André BRULE et celle de la Place de l'église, en collaboration avec l'Association Familles Rurales, qui n'a de nocturne que le moule frite qui suivait.

Des projets plein la tête comme une kermesse de la bière et toujours dans une ambiance festive, pleine d'accueil et de bienveillance.

Joël, c'était l'artisan donnant ses remarques en réunion de chantier.

En conclusion, Joël c'était un homme fédérateur, un homme qui bousculait parfois les règles, multipliant les énergies et les renforçant.

En clair, Joël c'était un homme d'action.

MERCI ENCORE JOËL.

M. Eric VAN ISACKER

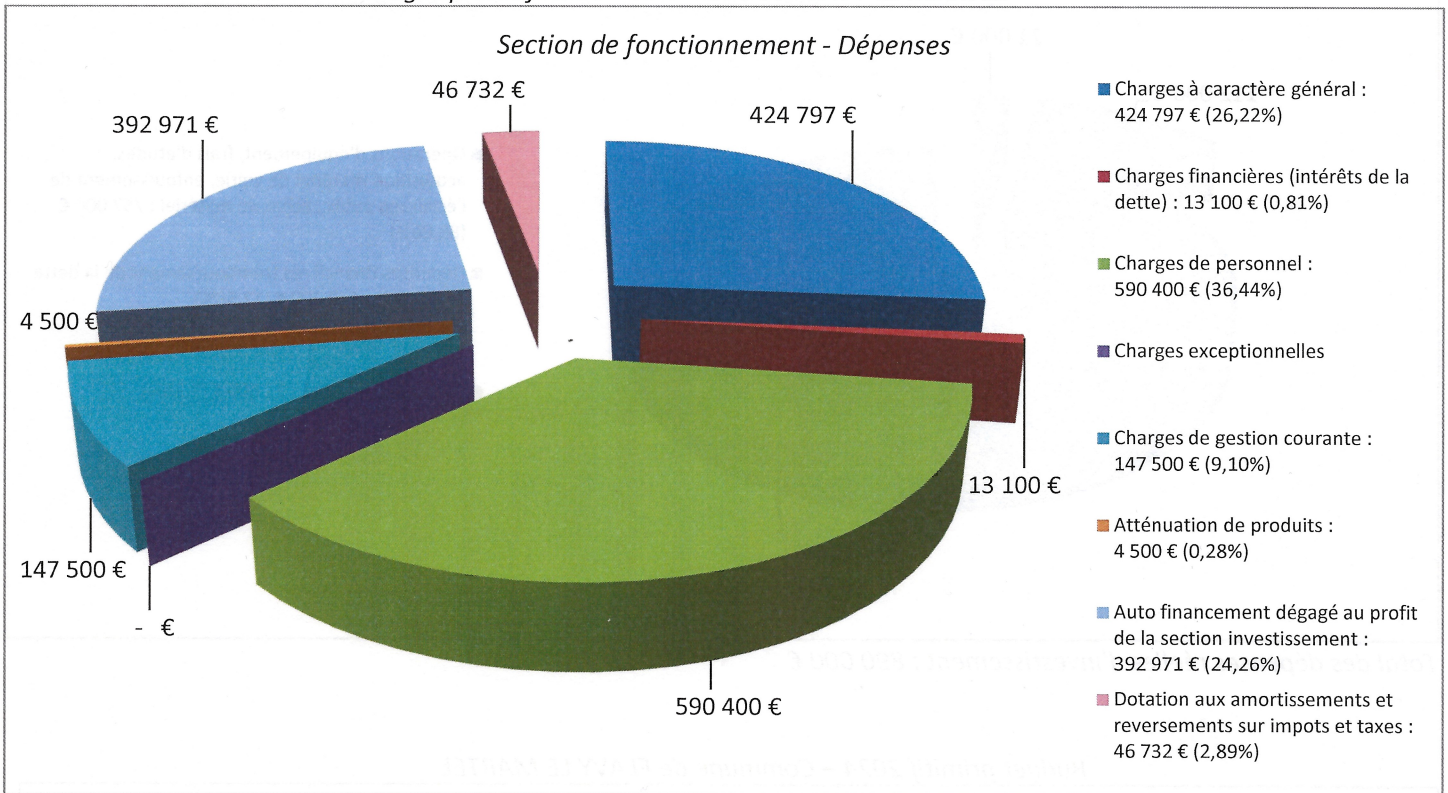
LE BUDGET COMMUNAL

Le budget comporte 2 sections (Fonctionnement et Investissement) obligatoirement équilibrées en recettes et dépenses.

La section de fonctionnement comprend :

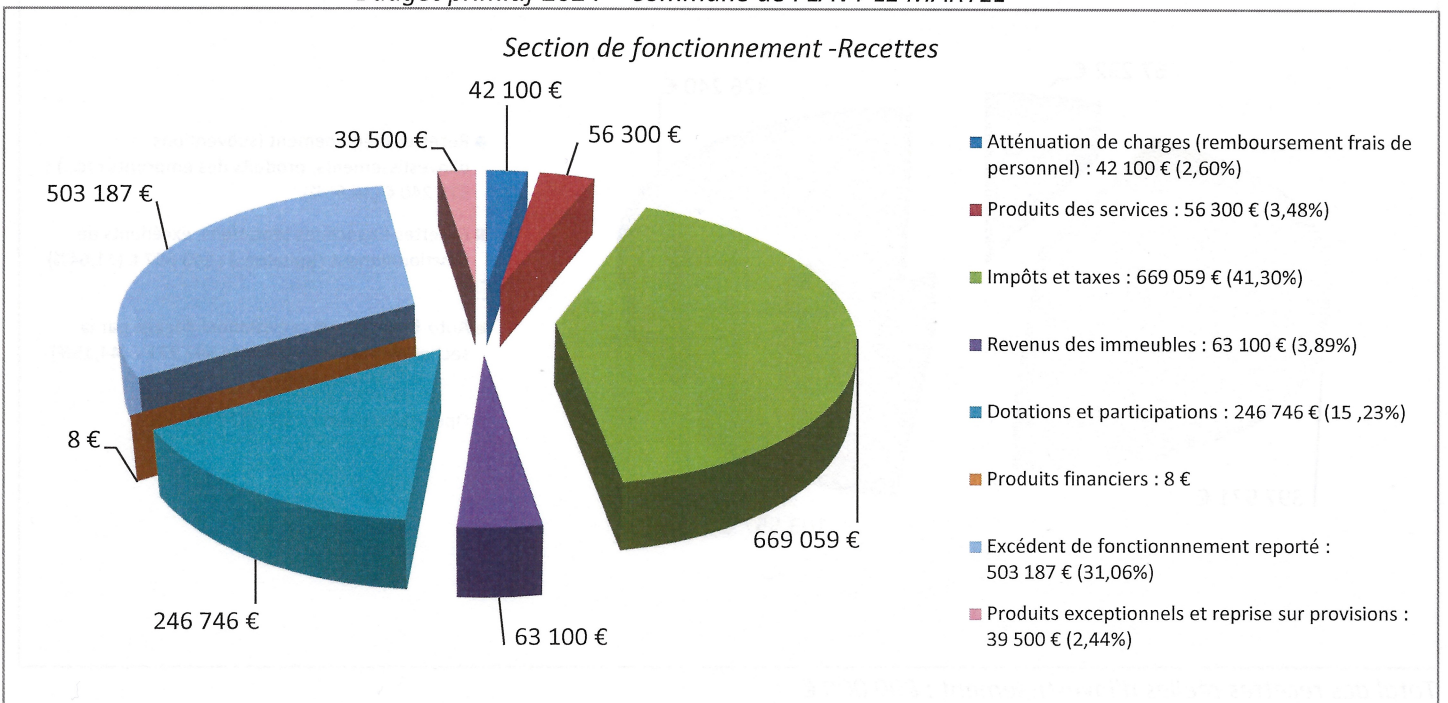
- en dépenses, les charges annuelles et permanentes d'intérêt local pour la collectivité : dépenses de personnel et frais de fonctionnement courants, charges financières liées au service de la dette, etc...
- en recettes, les produits annuels réguliers de la collectivité, tels que le produit des impositions locales et les dotations versées par l'Etat, les revenus des immeubles, etc...

Budget primitif 2024 – Commune de FLAVY LE MARTEL



Total des dépenses réelles de fonctionnement : 1 620 000 €

Budget primitif 2024 – Commune de FLAVY LE MARTEL



Total des recettes réelles de fonctionnement : 1 620 000 €

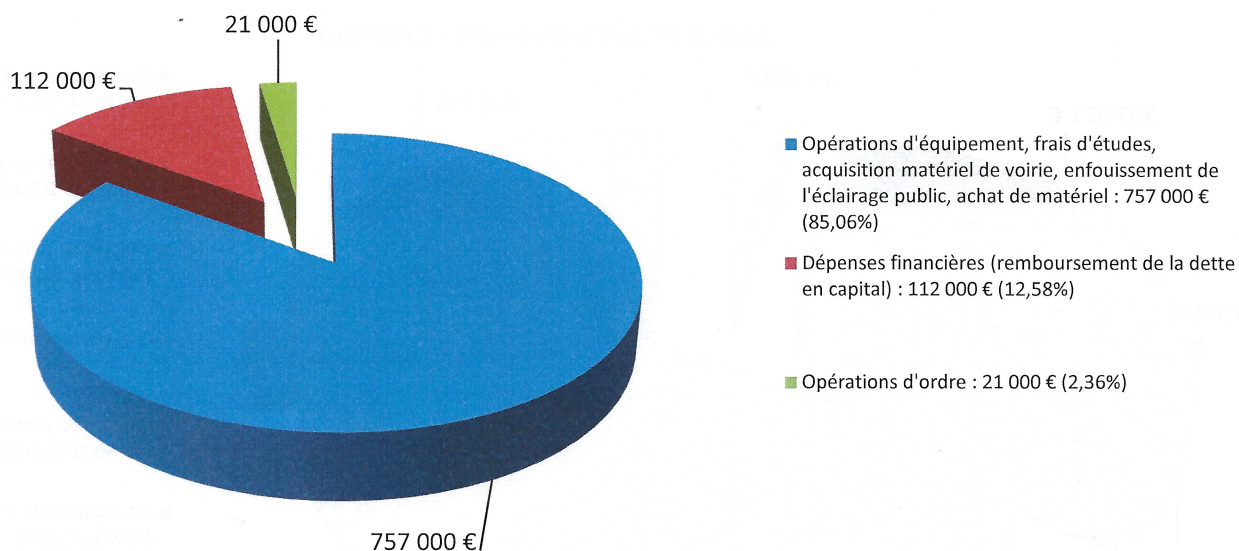
La section d'investissement concerne essentiellement des opérations non renouvelables à l'identique chaque année.

Elle comprend :

- en dépenses, les dépenses d'équipement ainsi que des dépenses financières, liées en particulier au remboursement de l'annuité en capital des emprunts contractés ;
- en recettes, des recettes temporaires ou ponctuelles, telles que le produit des emprunts ou des taxes ou subventions d'équipement perçues.

Budget primitif 2024 – Commune de FLAVY LE MARTEL

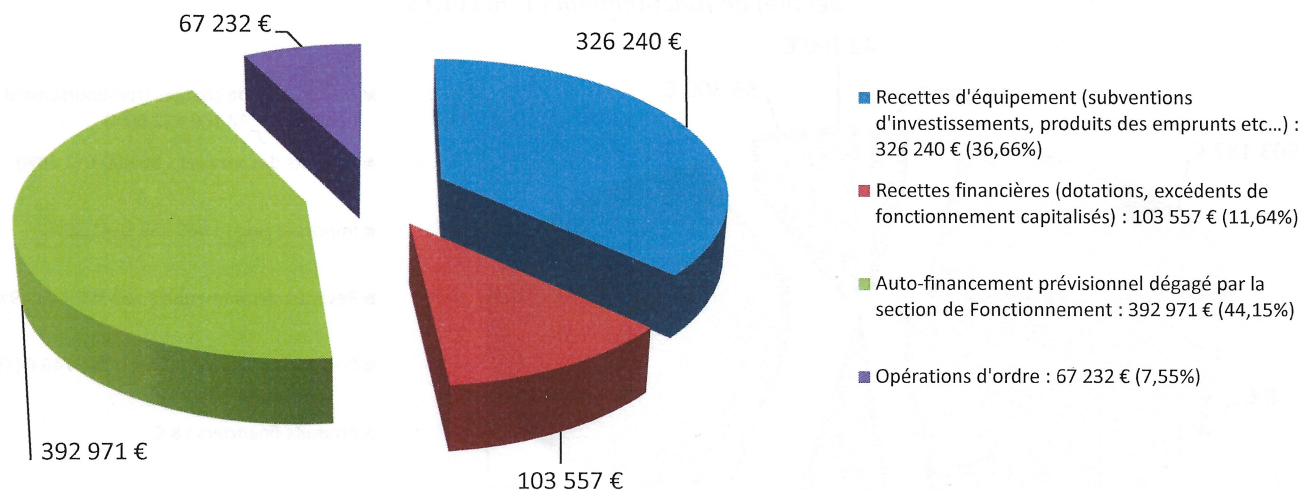
Section d'investissement - Dépenses



Total des dépenses réelles d'investissement : 890 000 €

Budget primitif 2024 – Commune de FLAVY LE MARTEL

Section d'investissement - Recettes



Total des recettes réelles d'investissement : 890 000 €